

Note d'information

Modifications de SAGERETRAITE 2,
approuvées par l'Assemblée Générale du GPBF du 18
septembre 2025

CONTEXTE

SAGERETRAITE 2 est un contrat qui a été commercialisé par SAGEVIE entre 1993 et 2016. Il est souscrit par le Groupement de Prévoyance des Bâtitisseurs de France (GPBF), et représente au 31 décembre 2024, 12 adhésions et 2,7 M€ investis à 100 % sur le support en euros SMAvie BTP. Il appartient à la gamme « épargne individuelle - assurance vie ».

Depuis 2022, des opérations sont menées pour simplifier la gamme d'épargne individuelle et la concentrer autour d'un seul contrat plus polyvalent et moderne, BATI épargne.

En 2025, avec la fusion de SAGEVIE et SMAvie BTP, le produit SAGERETRAITE 2 peut s'insérer dans cette évolution et devenir BATI épargne.

MODIFICATIONS

Afin de permettre aux adhérents du contrat SAGERETRAITE 2 de bénéficier automatiquement d'un contrat plus polyvalent et moderne, qui bénéficiera des évolutions à venir, il est prévu de transformer collectivement le contrat SAGERETRAITE 2, d'ancienne génération, en contrat BATI épargne, contrat d'assurance vie multisupport.

Le premier tableau ci-après présente, de manière synthétique, les différences de caractéristiques entre les contrats SAGERETRAITE 2 et BATI épargne.

Vous trouverez ensuite des réponses aux questions les plus fréquentes que vous pourriez vous poser sur les modalités de mise en œuvre de cette transformation.

Enfin vous trouverez l'annexe financière du contrat BATI épargne.

Tableau de comparaison des caractéristiques

	SAGERETRAITE 2	BATI épargne
1. FONCTIONNALITES		
Catalogue de supports	1 support en euros	1 support en euros et 28 supports en unités de compte en Gestion Libre Possibilité d'introduction de supports de type "fonds structurés"
Modes de gestion et options d'arbitrages programmés	sans objet	Gestion libre avec des options d'arbitrages automatiques (A CONTRARIO, VISIA, INVESTISSEMENT PROGRESSIF). Gestion déléguée
Facultés de sortie	Rachat partiel Rachat total Sortie en rente viagère (après le délai de renonciation).	
2. FRAIS		
Frais sur versements	Maximum contractuel : 4,5 %	Maximum contractuel : 4 %
Frais de gestion sur encours	Maximum contractuel : 0,84 %/an	Maximum contractuel : 0,84 %/an (dont 0,12 % au titre du financement de la garantie plancher).
	Appliqué en 2024** : - support en euros : 0,60 %/an	Appliqué en 2024** : - support en euros : 0,60 %/an - support en unités de compte : 0,84 %/an
Frais de sortie	Frais de rachats programmés : 2 € pour les périodicité mensuelle, 5 € sinon.	Frais de rachats programmés : 0 %
	Frais de rachat (partiel ou total) : 0 %	
	Frais sur arrérages de rente : 3 %	
Autres frais		Frais d'arbitrage entre supports : maximum 0,5 % des montants arbitrés, avec un arbitrage gratuit par année (décomptée à partir de la date d'anniversaire de l'adhésion).
		Frais d'arbitrages automatiques : maximum 0,5 % du montant arbitré, par arbitrage (dans la limite de 5 €). Appliqué en 2024 : 0 %.
3. GARANTIES		
Garanties	Obligatoires : Rendement minimum du support en euros : 0 % net de frais de gestion sur encours.	Obligatoires : Rendement minimum du support en euros : 0 % net de frais de gestion sur encours. Garantie plancher en cas de décès sur l'ensemble du contrat, jusqu'aux 80 ans de l'assuré (dans les conditions et limites prévues par les Conditions générales du contrat).
	Optionnelles : -	
4. FISCALITE		
Fiscalité	Assurance vie	Assurance vie, ou cadre fiscal PEP, ou cadre fiscal DSK
5. DISTRIBUTION PERFORMANCE FINANCIERE		
Clause de participation aux bénéfices du support en euros	minimum 100 % des résultats financiers nets de charges.	
Performances historiques (ne préjugent pas des performances à venir) (taux nets des frais de gestion sur encours, mais avant déduction des prélèvements fiscaux et sociaux)	Support en euros : - 2023 : 2,50 % - 2024 : 2,30 %	Support en euros : - 2023 : 2,50 % - 2024 : 2,30 %

**Le taux de frais de gestion sur encours appliqué en 2024 vous est indiqué uniquement à titre d'information, sans préjuger de celui qui sera appliqué les années suivantes.

*** dont BATI épargne hérite des caractéristiques.

Est-ce que mon numéro d'assuré, mon identifiant d'accès à mon espace client ou mon numéro d'adhésion au contrat s'en trouveront modifiés ?

Les nouveaux numéros de référence d'adhésion au contrat et d'assuré seront communiqués dans le relevé de situation du 31/12/2025.

La date d'adhésion au contrat SAGERETRAITE 2 deviendra la date d'adhésion au contrat BATI épargne.

La clause bénéficiaire en cas de décès s'en trouvera-t-elle modifiée ?

La rédaction des clauses portant désignation des bénéficiaires en cas de décès ne sera pas modifiée.

Quel sera l'impact de cette transformation sur la répartition par supports d'investissement de l'épargne détenue sur chaque adhésion au contrat SAGERETRAITE 2 ?

Cette répartition ne sera pas modifiée. Lors de la prise d'effet de la transformation, l'épargne acquise sur les différentes adhésions restera investie à 100 % sur le support en euros de SMAvie BTP.

Cette transformation donnera accès à un catalogue supplémentaire de supports en unités de compte, ainsi qu'à des options d'arbitrages automatiques associées (pour faciliter leur gestion).

Mes versements programmés et avances en cours, seront-ils stoppés suite à cette transformation ?

Ces opérations en cours au moment de la transformation seront maintenues sans modification.

Mes rachats programmés seront-ils stoppés suite à cette transformation ?

Cette transformation ne modifiera pas les rachats programmés en cours à la date d'effet de la transformation, sauf sur le point suivant :

- la faculté de choisir une modalité de rachats programmés où chaque rachat est égal à un pourcentage des intérêts affectés à l'épargne constituée sera désormais supprimée ;
- en conséquence, pour les rachats programmés en cours pour lesquels cette modalité a été choisie, le montant brut des rachats programmés des prochaines échéances sera désormais le même que celui du dernier rachat réalisé avant la transformation.

Les frais forfaitaires de 2 € par rachat pour une périodicité mensuelle ou de 5 € par rachat pour une autre périodicité seront supprimés.

Quel sera l'impact de cette transformation sur la fiscalité applicable à mon contrat ?

Cette transformation n'aura aucun impact sur la fiscalité du contrat. En particulier, l'antériorité fiscale des adhésions est conservée.

Annexe financière à la notice d'information du contrat d'assurance vie BATI épargne

La présente Annexe a pour objet de présenter les supports en unités de compte du contrat **BATI épargne** et leurs principales caractéristiques. Elle fait intégralement partie du contrat **BATI épargne**.

Les supports proposés constituent une gamme de fonds sélectionnés par les experts financiers du Groupe SMABTP qui permet une large diversification des risques et différentes orientations financières.

En fonction des opportunités de marché, SMAvie BTP pourra proposer ultérieurement d'autres supports, dont les caractéristiques et les modes de valorisation seront décrits dans des annexes spécifiques.

Par ailleurs, les caractéristiques principales des unités de compte sont susceptibles d'être modifiées en cours de vie du contrat. Celles-ci sont consultables sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).

Dans le cas de force majeure où un support viendrait à cesser ses activités, un support de même nature lui serait substitué, sur lequel la valeur de l'épargne serait transférée sans aucuns frais.

De même, si un support venait à ne plus satisfaire les conditions de pérennité ou de bonne gestion exigées par ses gestionnaires financiers, SMAvie BTP pourrait, par voie d'avenant conclu avec le GPBF, y substituer un support de même nature dans les mêmes conditions.

▪ **SUPPORT RELAIS (CPR MONETAIRE RESPONSABLE)**

Le support relais est spécialement conçu pour permettre une gestion sans risque de la trésorerie. Son portefeuille est composé d'obligations et titres de créance soit en euros, soit en devises.

▪ **SUPPORT EN EUROS SMAvie BTP**

Le support en euros SMAvie BTP, dont la gestion financière est effectuée par SMAvie BTP, correspond à une gestion à dominante obligataire.

▪ **SUPPORT EN UNITÉS DE COMPTE**

Des supports en unités de compte composés d'instruments financiers complexes pourront être proposés sur des durées limitées. Pour ces unités de compte, les dérogations à la notice d'information sont mentionnées dans les conditions spécifiques d'investissement remises à l'adhérent avant tout demande d'investissement.

Les autres supports en unités de compte sélectionnés sont répartis dans 5 catégories :

- « Les fondamentaux »

Ensemble de supports dont l'objectif est de servir de cœur de portefeuille. Il comprend, outre le support en euros, les supports suivants :

- les supports profilés BATI PRUDENT, BATI EQUILIBRE et BATI EXPANSION ;
- deux supports investis sur des obligations d'entreprises BATI CRÉDIT PLUS et BATI HORIZON 2028 ;
- un support investi dans un fonds diversifié dont l'objectif est la recherche sur le moyen terme d'une performance réelle positive (performance nette de l'inflation), BATI RENDEMENT DIVERSIFIÉ ;
- un support investi en actions européennes, BATI ACTIONS INVESTISSEMENT ;
- un support investi dans un fonds d'obligations européennes de court terme, BATI COURT TERME ;
- les supports qui mettent en œuvre des stratégies d'arbitrage sur les actions européennes (fonds Long/short Market neutral), et BATI ACTIONS OPTIMUM.

- « La sélection »

Fonds actions composés d'OPC spécialisés dans l'analyse et la sélection de titres, choisis par SMA Gestion et regroupés par zones géographiques. Ces supports ont pour objectif de proposer une solution de diversification de ses investissements avec un :

- support investi en actions de la zone Euro : BATI ENTREPRENDRE EURO ;
- support investi en actions américaines : BATI ENTREPRENDRE USA ;
- support investi en action de pays d'Asie : BATI ENTREPRENDRE ASIE ;
- support investi en actions de petites et moyennes capitalisations de la zone Euro, éligible au dispositif PEA-PME : BATI ENTREPRENDRE PEA-PME ;
- support investi en actions des pays émergents : BATI ENTREPRENDRE ÉMERGENTS.

- « Le support immobilier »

SMA IMMO est une Société Civile de Portefeuille gérée par La Française Real Estate Managers et dédiée à SMA Vie BTP. SMA IMMO a vocation à investir principalement dans des actifs immobiliers, de manière indirecte ou directe, investis sur différents secteurs d'activités (bureaux, santé, logistique, ...), principalement en France avec une diversification en Europe.

- « Les partenaires »

Sélectionnés par SMA Gestion, ces supports offrent la possibilité de compléter la diversification de ses investissements sur différentes classes d'actifs avec des :

- obligations internationales avec AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (AMUNDI Asset Management) ;
- obligations convertibles avec AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR (AMUNDI Asset Management) ;
- sociétés immobilières cotées avec MIROVA EUROPE ENVIRONMENTAL EQUITY FUND (Natixis Asset Management). Ce fonds bénéficie des labels ISR (Investissement Socialement Responsable) et Greenfin (fonds qui participe à la transition énergétique et écologique) ;
- actions françaises avec HSBC ACTIONS FRANCE (HSBC Global Asset Management) ;

- actions européennes de petites et moyennes capitalisations avec LAZARD SMALL CAPS EURO SRI (Lazard et frères gestion) qui bénéficie du label ISR ;
- actions internationales avec VALEUR INTRINSÈQUE (Pastel et associés) ;
- actions des pays européens avec ODDO BHF METROPOLE EURO SRI A (ODDO BHF Asset Management) ;
- sociétés exploitant des matières premières avec CARMIGNAC PORTFOLIO TECH SOLUTIONS A EUR ACC (Carmignac Gestion) ;
- actions européennes de très petites capitalisations avec HSBC MICROCAPS EURO (HSBC Global Asset Management) ;
- actifs monétaires avec CPR MONETAIRE RESPONSABLE (CPR Asset Management) ;
- actions foncières ou immobilières de la zone euro avec ODDO BHF IMMOBILIER (ODDO BHF ASSET MANAGEMENT) ;
- un fonds d'investissement socialement responsable et solidaire avec INSERTION EMPLOIS DYNAMIQUE (NATIXIS Investment Managers International). Ce fonds bénéficie des labels ISR, Relance (fonds qui participe à la relance économique en France) et Finansol (fonds qui répond aux critères des fonds solidaires) ;
- contrats à terme investis sur les principaux métaux précieux et sur les taux d'intérêt avec OFI INVEST PRECIOUS METALS R.

▪ « Le support monétaire »

Le support monétaire CPR MONETAIRE RESPONSABLE (CPR Asset Management) est spécialement conçu pour permettre une gestion sans risque de la trésorerie. Son portefeuille est composé d'obligations et titres de créance soit en euros, soit en devises, et couverts contre tout risque de change.

TABLEAU DES CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES SUPPORTS EN UNITES DE COMPTE PROPOSES EN GESTION LIBRE

CATEGORIE	NOM DU SUPPORT	Libellé court	code ISIN	Forme juridique	Sté de gestion	Objectif et politique d'investissement	Profil de Risque et de Rendement	Frais de gestion attachés au titre	Classification SFDR (Art 8* Art 9** Art 6***)
LES FONDAMENTAUX	BATI ACTIONS INVESTISSEMENT	BAI	FR0010912550	FCP	SMA Gestion	BATI ACTIONS INVESTISSEMENT est un FCP placé en actions des pays européens, principalement de la zone euro. Son objectif de gestion vise à surperformer les marchés actions des pays européens (indice de référence a posteriori : EuroStoxx 50 avec dividendes réinvestis). Le processus d'investissement du fonds BATI ACTIONS INVESTISSEMENT est constitué de deux étapes principales, la première consiste à sélectionner des titres dans l'univers d'investissement du fonds en fonction de critères portant uniquement sur leurs fondamentaux et leur niveau de valorisation, la seconde s'attache à construire des portefeuilles de taille restreinte à partir des sociétés qui auront le mieux rempli les critères d'analyse financière de la première étape. La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum.	Risque actions : fort Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : moyen Profil de Risque et de Rendement : 4	2 % TTC maximum de l'actif net	Article 8
	BATI ACTIONS OPTIMUM	BAO	FR0012352409	FCP	SMA Gestion	L'objectif du fonds Bati Actions OPTIMUM est d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice composite constitué à 50% de l'Eurostoxx 50 (dividendes réinvestis) et à 50% de l'EONIA. BATI ACTIONS OPTIMUM est un FCP investi en actions de pays européens (principalement de la Zone Euro) qui met en place des stratégies d'arbitrage (fonds « long/short ») et qui fait varier son exposition au risque du marché actions. Celle-ci oscillera entre -30% et +130%. Le choix des actions repose sur l'analyse financière approfondie de SMA Gestion.	Risque actions : moyen Risque de taux : faible Risque de crédit : faible Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 3	2 % TTC maximum de l'actif net	Article 6
	BATI EXPANSION	BEX	FR0007070206	FCP	SMA Gestion	L'objectif du fonds est de réaliser la meilleure performance possible grâce à une allocation profilée à dominante actions. BATI EXPANSION est géré selon une allocation d'actifs de moyen/long terme. Cette dernière est constituée à 35% de produits de taux d'intérêts de la zone euro et à 65% d'actions de la zone euro ou de la communauté européenne.	Risque actions : moyen Risque de taux : moyen Risque de crédit : moyen Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 3	1,75 % TTC maximum l'an de l'actif net Le FCP investira dans des OPC qui ne lui feront pas supporter des commissions de souscription et de rachat > 3 % au total et des frais de gestion > à 2 %	Article 6
	BATI EQUILIBRE	BEQ	FR0007070214	FCP	SMA Gestion	L'objectif du fonds est de réaliser la meilleure performance possible grâce à une allocation profilée à dominante actions. BATI EQUILIBRE est géré selon une allocation d'actifs de moyen/long terme. Cette dernière est constituée à 65% de produits de taux d'intérêts de la zone euro et à 35% d'actions de la zone euro ou de la communauté européenne. L'allocation d'actifs est constante dans le temps et vise un Rendement absolu. La durée de placement recommandée est de 3 ans au minimum.	Risque actions : faible Risque de taux : moyen Risque de crédit : moyen Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 3	Maximum : 1,75 % HT Le FCP investira dans des OPC qui ne lui feront pas supporter : - des commissions de souscription et de rachat > à 3 % au total - des frais de gestion > à 2 %.	Article 6
	BATI RENDEMENT DIVERSIFIE	BRR	FR0013454568	FCP	SMA Gestion	Ce fonds diversifié a pour objectif la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence sur la durée de placement recommandée, soit 5 ans, dans le cadre d'une gestion active et discrétionnaire.	Risque actions : moyen Risque de taux : élevé Risque de crédit : moyen Risque de change : faible Profil de Risque et de Rendement : 2	2 % TTC maximum de l'actif net	Article 6

* Cette unité de compte relève de l'article 8 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication d'informations en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

** Cette unité de compte relève de l'article 9 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

*** Cette unité de compte relève de l'article 6 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

TABLEAU DES CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES SUPPORTS EN UNITES DE COMPTE PROPOSES EN GESTION LIBRE

CATEGORIE	NOM DU SUPPORT	Libellé court	code ISIN	Forme juridique	Staté de gestion	Objectif et politique d'investissement	Profil de Risque et de Rendement	Frais de gestion attachés au titre	Classification SFDR (Art 8* Art 9** Art 6***)
LES FONDAMENTAUX	BATI COURT TERME	BCT	FR0010750331	FCP	SMA Gestion	L'OPCVM a pour objectif d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une progression régulière de la valeur liquidative égale à celle de l'EONIA capitalisé, OIS. Le fonds est exposé en permanence à des titres de taux libellés en euro. Le risque de change est accessoire. La stratégie d'investissement mise en œuvre par le FCP BATI COURT TERME consiste à sélectionner des titres de créances sur la base de la qualité de leurs fondamentaux et d'un niveau de valorisation jugé comme attractif par la société de gestion. Le choix des investissements et le positionnement en sensibilité sont réalisés en fonction d'une analyse fondamentale de l'évolution de l'environnement macroéconomique des Etats et des émetteurs privés. Pour ces derniers, la gestion s'appuie également sur une approche individuelle (analyse financière des émetteurs). La durée de placement recommandée est de 18 mois.	Risque actions : aucun Risque de taux : faible Risque de crédit : faible Risque de change : faible Profil de Risque et de Rendement : 2	1 % TTC maximum par an	Article 6
	BATI PRUDENT	BAP	FR0010172502	FCP	SMA Gestion	L'objectif du fonds est de réaliser la meilleure performance possible grâce à une allocation profilée à dominante produits de taux. BATI PRUDENT est géré selon une allocation d'actifs de moyen/long terme. Cette dernière est constituée à 85% de produits de taux d'intérêts de la zone euro et à 15% d'actions de la zone euro ou de la communauté européenne. L'allocation d'actifs est constante dans le temps et vise un Rendement absolu. La durée de placement recommandée est de 3 ans au minimum.	Risque actions : faible Risque de taux : moyen Risque de crédit : faible Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 2	1,75 % TTC maximum de l'actif net	Article 6
	BATI HORIZON 2028	BHO	FR001400GN68	FCP	SMA Gestion	L'objectif du fonds est d'offrir une performance liée au taux de rendement des obligations de maturité 2028 par une exposition sur des titres de créances émis par des émetteurs privés ou publics de notation à l'achat supérieure ou égale à BB- (Standard & Poor's ou équivalent ou via une notation interne à la Société de Gestion). Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM utilise une stratégie d'investissement dite « buy and hold » ou de portage des titres. SMA Gestion sélectionnera des titres de maturités maximales qui n'excéderont pas 6 mois au-delà de fin juin 2028. Ce type de stratégie implique une rotation très faible du portefeuille. SMA Gestion conserve toutefois la possibilité de procéder à des arbitrages dans l'intérêt du porteur, en cas de nouvelles opportunités de marché ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut à terme d'un des émetteurs en portefeuille.	Risque actions : néant Risque de taux : fort Risque de crédit : fort Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 2	1 % TTC maximum de l'actif net	Article 6
	BATI CREDIT PLUS	BCR	FR0010449777	FCP	SMA Gestion	L'objectif du FCP est la recherche de performance, corrélée essentiellement aux marchés des obligations privées libellées en Euro, par la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire reposant notamment sur le risque crédit des émetteurs. La stratégie d'investissement mise en œuvre dans le cadre du FCP consiste à sélectionner des titres de créances susceptibles d'apporter un supplément de rémunération au regard de leurs qualités financières ou techniques. Le choix des titres repose sur une analyse fondamentale des sociétés élaborée par l'équipe d'analystes financiers et sur un modèle de valorisation interne développé par SMA Gestion qui permet de mesurer la valeur relative des différentes obligations privées en fonction des probabilités de défaut et des taux de recouvrement. La durée de placement recommandée est de 3 ans au minimum	Risque actions : néant Risque de taux : fort Risque de crédit : fort Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 2	1 % TTC maximum de l'actif net	Article 6

* Cette unité de compte relève de l'article 8 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication d'informations en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

** Cette unité de compte relève de l'article 9 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

*** Cette unité de compte relève de l'article 6 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

CATEGORIE	NOM DU SUPPORT	Libellé court	code ISIN	Forme juridique	Sté de gestion	Objectif et politique d'investissement	Profil de Risque et de Rendement	Frais de gestion attachés au titre	Classification SFDR (Art 8* Art 9** Art 6***)
LA SÉLECTION	BATI ENTREPRENDRE EURO	BEN	FR0010365213	FCP	SMA Gestion	L'objectif du FCP est de surperformer l'indice Eurostoxx 50. La stratégie d'investissement de BATI ENTREPRENDRE EURO consiste à sélectionner discrétionnairement des OPC conformes de droit français ou étrangers spécialisés dans la sélection de titres (« stock-picking ») de toutes capitalisations boursières cotés principalement sur les marchés européens. L'actif du FCP est en particulier constitué d'OPC qui privilégient l'analyse financière (analyse de la rentabilité évaluation de la croissance des bénéfices, etc.) et les critères de valorisation (utilisation d'un modèle d'actualisation des flux financiers pratique des ratios boursiers, etc.) dans leurs processus de gestion. La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum. L'actif de BATI ENTREPRENDRE EURO est composé en permanence de cinq à quinze OPC.	Risque actions : fort Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 4	1,75 % TTC maximum par an	Article 6
	BATI ENTREPRENDRE PEA-PME	BRP	FR0013454543	FCP	SMA Gestion	L'objectif de gestion du fonds est de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à l'indicateur de référence MSCI Europe Small Cap Index. Le fonds est éligible au dispositif PEA-PME. Pour ce faire, le fonds investit dans des OPC qui seront eux-mêmes investis au minimum et en permanence plus de 75% de leur actif net en titres éligibles au dispositif PEA-PME. Ces titres sont des valeurs de petites et moyennes entreprises (PME) et d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) qui présentent les caractéristiques suivantes : moins de 5000 salariés situés en France, dans un état de l'Union Européenne, de l'Islande, de la Norvège et du Liechtenstein d'une part, un chiffre d'affaire annuel inférieur à 1,5 milliards d'euros ou un total de bilan inférieur à 2 milliards d'euros, d'autre part. Si la société est cotée, sa capitalisation boursière ne doit pas dépasser 1 milliard d'euros et aucune personne morale ne doit détenir plus de 25% de son capital. Le respect de ces critères est apprécié lors de l'investissement du fonds dans les OPC concernés et tout au long de sa vie. La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum.	Risque actions : élevé Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : faible Profil de Risque et de Rendement : 4	2 % TTC maximum de l'actif net	Article 6
	BATI ENTREPRENDRE USA	BEU	FR0010593699	FCP	SMA Gestion	L'objectif du FCP est de surperformer l'indice Standard & Poor's 500 converti en Euros. La stratégie d'investissement de BATI ENTREPRENDRE USA consiste à sélectionner discrétionnairement des OPC conformes de droit français ou étrangers spécialisés dans la sélection de titres (« stock-picking ») de toutes capitalisations boursières cotés principalement sur les marchés américains. L'actif du FCP est en particulier constitué d'OPC qui privilégient l'analyse financière (analyse de la rentabilité évaluation de la croissance des bénéfices, etc.) et les critères de valorisation (utilisation d'un modèle d'actualisation des flux financiers pratique des ratios boursiers, etc.) dans leurs processus de gestion. La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum. L'actif de BATI ENTREPRENDRE USA est composé en permanence de cinq à quinze OPC.	Risque actions : fort Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : fort Profil de Risque et de Rendement : 4	1,75 % TTC maximum par an	Article 6

* Cette unité de compte relève de l'article 8 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication d'informations en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

** Cette unité de compte relève de l'article 9 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

*** Cette unité de compte relève de l'article 6 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

TABLEAU DES CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES SUPPORTS EN UNITES DE COMPTE PROPOSES EN GESTION LIBRE

CATEGORIE	NOM DU SUPPORT	Libellé court	code ISIN	Forme juridique	Sté de gestion	Objectif et politique d'investissement	Profil de Risque et de Rendement	Frais de gestion attachés au titre	Classification SFDR (Art 8* Art 9** Art 6***)
LA SÉLECTION	BATI ENTREPRENDRE ASIE	BEA	FR0010593673	FCP	SMA Gestion	L'objectif du FCP est de surperformer l'indice MSCI All Countries ASIA. La stratégie d'investissement de BATI ENTREPRENDRE ASIE consiste à sélectionner discrétionnairement des OPC conformes de droit français ou étrangers spécialisés dans la sélection de titres (« stock-picking ») de toutes capitalisations boursières cotés principalement sur les marchés de pays asiatiques. L'actif du FCP est en particulier constitué d'OPC qui privilégient l'analyse financière (analyse de la rentabilité évaluation de la croissance des bénéfices, etc.) et les critères de valorisation (utilisation d'un modèle d'actualisation des flux financiers pratique des ratios boursiers, etc.) dans leurs processus de gestion. La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum. L'actif de BATI ENTREPRENDRE ASIE est composé en permanence de cinq à quinze OPC.	Risque actions : fort Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : fort Profil de Risque et de Rendement : 4	1,75 % TTC maximum par an	Article 6
	BATI ENTREPRENDRE EMERGENT	BEE	FR0010593681	FCP	SMA Gestion	L'objectif du FCP est de surperformer l'indice MSCI EMERGING MARKET. La stratégie d'investissement de BATI ENTREPRENDRE EMERGENT consiste à sélectionner discrétionnairement des OPC conformes de droit français ou étrangers spécialisés dans la sélection de titres (« stockpicking ») de toutes capitalisations boursières cotés principalement sur les marchés des pays émergents. L'actif du FCP est en particulier constitué d'OPC qui privilégient l'analyse financière (analyse de la rentabilité évaluation de la croissance des bénéfices, etc.) et les critères de valorisation (utilisation d'un modèle d'actualisation des flux financiers pratique des ratios boursiers, etc.) dans leurs processus de gestion. La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum. L'actif de BATI ENTREPRENDRE EMERGENT est composé en permanence de cinq à quinze OPC.	Risque actions : fort Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : fort Profil de Risque et de Rendement : 4	1,75 % TTC maximum / an	Article 6
SUPPORT IMMOBILIER	SMA IMMO	SMI	FR001400D138	Société Civile à capital variable	La Française Real Estate Managers	SMA IMMO a pour objectifs la constitution et la gestion d'un patrimoine immobilier susceptible d'être composé à la fois d'immeubles, biens, droits immobiliers, valeurs mobilières, titres de sociétés immobilières, instruments financiers ayant un rapport avec l'activité immobilière et, plus particulièrement, de parts de sociétés civiles de placement immobilier, de parts ou d'actions d'organismes de placement collectif immobilier et, à titre accessoire.	Risque actions : fort Risque de taux : moyen Risque de crédit : faible Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 3	1,68% maximum /an D'autres frais prévus dans les statuts peuvent s'ajouter Le support SMA IMMO supporte des frais d'entrée de 2%	Article 8
LES PARTENAIRES	HSBC ACTIONS France	ACF	FR0000439226	FCP	HSBC Investments (France)	Le FCP a pour objectif d'obtenir à moyen-long terme une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, le SBF 120, représentatif du marché des actions françaises. L'équipe de gestion adopte une philosophie de gestion active et effectue essentiellement, sur une base discrétionnaire, une allocation sur la principale source de performance suivante : la sélection de valeurs qui repose sur l'analyse des fondamentaux et de la valorisation d'un titre. Cette analyse repose sur une approche qualitative, les titres sélectionnés présentant une valorisation relative attractive. La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum.	Risque actions : fort Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 5	Frais fixes : 1,49 % TTC l'an de l'actif net quotidien du fonds Frais variables : 15 % de la performance au-delà de l'indice SBF 120	Article 6

* Cette unité de compte relève de l'article 8 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication d'informations en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

** Cette unité de compte relève de l'article 9 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

*** Cette unité de compte relève de l'article 6 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

TABLEAU DES CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES SUPPORTS EN UNITES DE COMPTE PROPOSES EN GESTION LIBRE

CATEGORIE	NOM DU SUPPORT	Libellé court	code ISIN	Forme juridique	Sté de gestion	Objectif et politique d'investissement	Profil de Risque et de Rendement	Frais de gestion attachés au titre	Classification SFDR (Art 8* Art 9** Art 6***)
LES PARTENAIRES	AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (ACTIONS P)	COI	FR0010156604	SICAV	CA Asset Management	L'objectif est de réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, le JP Morgan Global Government Bond Index Broad, représentatif du marché obligataire international sur un horizon d'investissement de trois ans. Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations de l'OCDE non gouvernementales dont la notation minimale est BBB- selon l'agence Standard & Poor's ou des obligations des Etats membres de l'OCDE. Elle offre une gestion active sur les marchés de taux et de changes. Les revenus nets de la SICAV sont intégralement réinvestis.	Risque actions : néant Risque de taux : fort Risque de crédit : néant Risque de change : moyen Profil de Risque et de Rendement : 3	1 % l'an TTC de l'actif net quotidien du fonds Commission de superperformance : 20 % de la performance au-delà du JP Morgan GBI Broad + 2,80 %	Article 6
	HSBC MICROCAPS EURO	NVM	FR0000428732	FCP	HSBC FCP (France)	Le FCP a pour objectif d'investir sur des actions cotées des pays de la zone Euro présentant les plus petites capitalisations et de bénéficier de la dynamique de ces valeurs dans le cadre d'un portefeuille diversifié. Le FCP investit sur des actions ou titres assimilés essentiellement de la zone Euro, dont la capitalisation boursière est inférieure à 150 millions d'euros au moment de l'achat. L'équipe de gestion adopte une philosophie de gestion active en multipliant les rencontres avec les dirigeants. Les échanges permettent d'évaluer, la qualité de l'entreprise, ses perspectives de croissance, la solidité du « business model ». Une sélection s'opère sur, des valeurs de croissance, des sociétés innovantes, des leaders dans leur secteur d'activité, des sociétés saines et susceptibles de forte rentabilité à long terme, des sociétés dont la valorisation est attractive. La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum.	Risque actions : fort Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 4	2,41 % TTC maximum de l'actif net quotidien du fonds	Article 6
	AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR	ABC	FR0011660869	FCP	AMUNDI Asset Management	L'objectif de gestion consiste à obtenir, à travers une gestion discrétionnaire, une performance supérieure à l'indice Refinitiv (ex. Thomson Reuters) Eurozone Focus Convertible Hedged EUR Index, représentatif de la structure du marché convertible de la zone euro offrant une liquidité satisfaisante, après prise en compte des frais courants, sur la durée de placement recommandée, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.	Risque actions : moyen Risque de taux : moyen Risque de crédit : moyen Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 3	1,50 % TTC maximum de l'actif net	Article 8
	VALEUR INTRINSEQUE	VIN	FR0000979221	FCP	PASTEL & ASSOCIES	Le Fonds Commun de Placement Valeur Intrinsèque, vise à obtenir une appréciation du capital investi, sur un horizon de placement de 5 ans par le biais de la gestion discrétionnaire d'un portefeuille principalement investi en actions internationales. Le portefeuille actions comprend 35 lignes au plus de titres de sociétés cotées, françaises, européennes et nord-américaines au terme d'un processus de sélection systématique et rigoureux. Ce processus est mis en œuvre sans recours aux bureaux d'étude des intermédiaires financiers et indépendamment de la mode boursière du moment. L'actif du Fonds est exposé de 60% à 100% en actions de sociétés européennes et nordaméricaines négociées sur des marchés réglementés.	Risque actions : fort Risque de taux : faible Risque de crédit : faible Risque de change : moyen Profil de Risque et de Rendement : 4	2,25 % TTC de l'actif net maximum + 20 % de la performance supérieure à un taux de rentabilité annualisé net de 12 %	Article 6

* Cette unité de compte relève de l'article 8 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication d'informations en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

** Cette unité de compte relève de l'article 9 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

*** Cette unité de compte relève de l'article 6 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

CATEGORIE	NOM DU SUPPORT	Libellé court	code ISIN	Forme juridique	Sté de gestion	Objectif et politique d'investissement	Profil de Risque et de Rendement	Frais de gestion attachés au titre	Classification SFDR (Art 8* Art 9** Art 6***)
LES PARTENAIRES	INSERTION EMPLOIS DYNAMIQUE	MIE	FR0010702084	FCP	Natixis Investment Managers International	Le FCP est un fonds ISR et Solidaire, éligible au PEA, qui a pour objectif de générer, sur sa durée minimale de placement recommandée, une performance financière en ligne avec celle des marchés d'actions européens et d'investir sur les entreprises européennes et internationales qui vont, selon l'analyse de Mirova, créer de l'emploi en France sur des cycles de 3 ans. La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum.	Risque actions : élevé Risque de taux : faible Risque de crédit : faible Risque de change : faible Profil de Risque et de Rendement : 4	1,794 % TTC maximum / an	Article 9
	ODDO BHF METROPOLE EURO SRI A	MEV	FR0010632364	SICAV	ODDO BHF Asset Management	ODDO BHF METROPOLE Euro SRI a pour objectif d'obtenir, sur une période de 5 ans, une performance supérieure à la performance de l'indice EURO Stoxx Large dividendes nets réinvestis. Le fonds a pour stratégie de procéder à la sélection rigoureuse de valeurs décotées satisfaisant à des critères dits « Socialement Responsables » dans l'objectif d'améliorer les pratiques environnementales sociales et de gouvernance au sein des entreprises dans lesquelles le fonds est actionnaire ou est susceptible de le devenir. Ces critères se regroupent en 4 points : - politique de gouvernance d'entreprise ; - respect de l'environnement ; - gestion du capital humain ; - relation et gestion des différents intervenants (fournisseurs, clients, communautés locales et réglementation).	Risque actions : fort Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 5	1,80% TTC maximum	Article 8
	LAZARD SMALLCAPS EURO SRI	OBK	FR0010689141	SICAV	Lazard Frères Gestion SAS	L'objectif de la Sicav, vise à obtenir, sur une période de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance supérieure à celles des petites et moyennes capitalisations de la Zone Euro, représentée par l'indice HSBC Smaller Euroland dividendes nets réinvestis. La réalisation de cet objectif de gestion passe par un investissement dans des petites et moyennes entreprises de la Zone Euro qui réalisent la meilleure performance économique sur une longue période en privilégiant celles dont l'évaluation boursière sous-estime cette performance. La stratégie mise en œuvre dans l'OPC repose donc sur : - L'identification des entreprises présentant le meilleur profil de performance économique. - La validation de cette performance : diagnostic financier, fondement stratégique. - La sélection des titres de ces entreprises en fonction de la sous-évaluation par le marché à un instant donné de cette performance. - La construction d'un portefeuille à l'intérieur de la zone euro, sans autres contraintes géographiques ni sectorielles.	Risque actions : fort Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 4	2,20% TTC maximum de l'actif net	Article 8

* Cette unité de compte relève de l'article 8 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication d'informations en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

** Cette unité de compte relève de l'article 9 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

*** Cette unité de compte relève de l'article 6 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

CATEGORIE	NOM DU SUPPORT	Libellé court	code ISIN	Forme juridique	Sté de gestion	Objectif et politique d'investissement	Profil de Risque et de Rendement	Frais de gestion attachés au titre	Classificatio n SFDR (Art 8* Art 9** Art 6***)
LES PARTENAIRES	MIROVA EUROPE ENVIRONMENTAL EQUITY FUND	MEE	LU0914733059	SICAV	Natixis Asset Management	L'objectif d'investissement de MIROVA EUROPE ENVIRONMENTAL EQUITY FUND consiste à surperformer les marchés européens (l'indice de référence étant le MSCI Europe Dividendes Réinvestis) sur la période d'investissement recommandée minimum de 5 ans au travers de placements dans des sociétés délivrant principalement des solutions visant à résoudre les problèmes environnementaux. Le fonds suit une stratégie d'investissement responsable thématique qui se concentre sur des entreprises européennes actives dans la gestion des énergies renouvelables, des énergies de transition, de l'efficacité énergétique et des ressources naturelles, comme les cycles de production de l'agriculture/la nourriture et de l'eau. Le processus d'investissement repose sur une sélection de titres fondée sur une analyse fondamentale approfondie, et combine à la fois les aspects financiers et ESG (Environnement, Social et Gouvernance).	Risque actions : fort Risque de taux : faible Risque de crédit : moyen Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 4	Frais fixes : 1, 80 % TTC Frais variables : 20 % de la performance au-delà de l'indice de référence maximum de l'actif net	Article 9
	ODDO BHF IMMOBILIER	OIC	FR0000989915	FCP	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT	Le Fonds cherche à surperformer l'indicateur de référence FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Index Net TRI après déduction des frais de gestion réels, sur un horizon de placement minimum de 5 ans, via une exposition aux actions foncières ou immobilières de la zone euro. Le gérant du Fonds choisit des valeurs immobilières selon un processus d'investissement discriminant construit sur une analyse (i) géographique au travers des différents marchés immobiliers et (ii) sectorielle : bureaux, commerces, résidentiels, locaux industriels et plates formes logistiques, murs d'hôtels et de maisons de retraites.	Risque actions : fort Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : moyen Profil de Risque et de Rendement : 5	1.80% TTC maximum + 20 % maximum de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence (FTSE EPRA/NAREIT Euro zone Capped Index Net TRI), si la performance du Fonds est positive	Article 8
	OFI INVEST PRECIOUS METALS R	OPM	FR0011170182	SICAV (UCITS V)	OFI ASSET MANAGEMENT	La stratégie d'investissement consiste à mettre en place une position de base acheteuse à partir de contrats d'échange de flux financiers (swaps) sur l'indice de stratégie Basket Precious Metals Strategy. Cet indice est composé de contrats à terme sur les principaux métaux précieux et sur taux d'intérêt avec la répartition suivante : 35% Or - 20% Argent - 20% Platine - 20% Palladium - 5% Eurodollar 3 mois. Le rebalancement technique de l'indice entre ces différents composants est effectué tous les jours. L'objectif de gestion est d'offrir aux porteurs une exposition synthétique à l'indice « Basket Precious Metals Strategy » (code Bloomberg OFIBPMS Index) ou un indice ayant la même composition. Le Fonds reproduira à la hausse comme à la baisse les variations de cet indice. La durée de placement recommandée est de 3 ans minimum.	Risque actions : fort Risque de taux : faible Risque de crédit : néant Risque de change : faible Profil de Risque et de Rendement : 5	1,50% maximum	Article 8

* Cette unité de compte relève de l'article 8 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication d'informations en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

** Cette unité de compte relève de l'article 9 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

*** Cette unité de compte relève de l'article 6 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

CATEGORIE	NOM DU SUPPORT	Libellé court	code ISIN	Forme juridique	Sté de gestion	Objectif et politique d'investissement	Profil de Risque et de Rendement	Frais de gestion attachés au titre	Classification SFDR (Art 8* Art 9** Art 6***)
LES PARTENAIRES	CARMIGNAC PORTFOLIO TECH SOLUTIONS A EUR ACC	COM	LU2809794220	SICAV	Carmignac Gestion	L'objectif du Compartiment est de surperformer l'Indicateur de référence sur un horizon de placement minimum recommandé de 5 ans. La stratégie d'investissement du fonds consiste à investir principalement dans le secteur des technologies de l'information à l'échelle mondiale, y compris, par exemple, dans des entreprises opérant dans les domaines des logiciels, de la production d'ordinateurs, des équipements de communication, des semi-conducteurs et des services informatiques.	Risque actions : fort Risque de taux : nul Risque de crédit : nul Risque de change : fort Profil de Risque et de Rendement : 4	1,80 % TTC de l'actif net + 20 % de la performance du fonds par rapport à son indice de référence	Article 9
SUPPORT MONETAIRE	CPR MONETAIRE RESPONSABLE	CPR	FR0010745216	FCP	CPR Asset Management	CPR Monétaire Responsable est un OPC monétaire dont l'objectif est d'obtenir une performance, nette de frais de gestion, supérieure à celle de l'indice Eonia capitalisé sur la période de détention conseillée (supérieure à 3 mois). Pour y parvenir, l'équipe de gestion mobilise deux sources de valeur ajoutée : l'exposition opportuniste aux taux nominaux en fonction des prévisions d'évolution de taux et l'exposition au crédit OCDE en fonction d'indicateurs de marché permettant de piloter le niveau de risque du portefeuille. La sélection d'obligations et de titres de créances négociables d'émetteurs de l'OCDE, répond à des critères d'Investissement Socialement Responsable. La notation des Titres à l'investissement est supérieure ou égale à A2, F2, P2 selon les agences respectives Standard & Poors, Fitch ou Moody's ou en cas d'absence de notation par une agence, d'une notation interne à la Société de Gestion équivalente. La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre 0 et 0.5.	Risque actions : néant Risque de taux : faible Risque de crédit : faible Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 1	0,24 % TTC maximum	Article 8

* Cette unité de compte relève de l'article 8 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication d'informations en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

** Cette unité de compte relève de l'article 9 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

*** Cette unité de compte relève de l'article 6 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

NOM DU SUPPORT	Libellé court	code ISIN	Forme juridique	Sté de gestion	Objectif et politique d'investissement	Profil de Risque et de Rendement	Frais de gestion attachés au titre	Classification SFDR (Art 8* Art 9** Art 6***)
BATI ACTIONS INVESTISSEMENT	BAI	FR0010912550	FCP	SMA Gestion	BATI ACTIONS INVESTISSEMENT est un FCP placé en actions des pays européens, principalement de la zone euro. Son objectif de gestion vise à surperformer les marchés actions des pays européens (indice de référence a posteriori : EuroStoxx 50 avec dividendes réinvestis). Le processus d'investissement du fonds BATI ACTIONS INVESTISSEMENT est constitué de deux étapes principales, la première consiste à sélectionner des titres dans l'univers d'investissement du fonds en fonction de critères portant uniquement sur leurs fondamentaux et leur niveau de valorisation, la seconde s'attache à construire des portefeuilles de taille restreinte à partir des sociétés qui auront le mieux rempli les critères d'analyse financière de la première étape. La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum.	risque actions : fort Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : moyen Profil de Risque et de Rendement : 4	2 % TTC maximum de l'actif net	Article 8
BATI ACTIONS OPTIMUM	BAO	FR0012352409	FCP	SMA Gestion	L'objectif du fonds Bati Actions OPTIMUM est d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice composite constitué à 50% de l'Eurostoxx 50 (dividendes réinvestis) et à 50% de l'EONIA. BATI ACTIONS OPTIMUM est un FCP investi en actions de pays européens (principalement de la Zone Euro) qui met en place des stratégies d'arbitrage (fonds « long/short ») et qui fait varier son exposition au risque du marché actions. Celle-ci oscillera entre -30% et +130%. Le choix des actions repose sur l'analyse financière approfondie de SMA Gestion.	Risque actions : moyen Risque de taux : faible Risque de crédit : faible Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 3	2 % TTC maximum de l'actif net	Article 6
BATI ENTREPRENDRE PEA-PME	BRP	FR0013454543	FCP	SMA Gestion	L'objectif de gestion du fonds est de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à l'indicateur de référence MSCI Europe Small Cap Index. Le fonds est éligible au dispositif PEA-PME. Pour ce faire, le fonds investit dans des OPC qui seront eux-mêmes investis au minimum et en permanence plus de 75% de leur actif net en titres éligibles au dispositif PEA-PME. Ces titres sont des valeurs de petites et moyennes entreprises (PME) et d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) qui présentent les caractéristiques suivantes : moins de 5000 salariés situés en France, dans un état de l'Union Européenne, de l'Islande, de la Norvège et du Liechtenstein d'une part, un chiffre d'affaire annuel inférieur à 1,5 milliards d'euros ou un total de bilan inférieur à 2 milliards d'euros, d'autre part. Si la société est cotée, sa capitalisation boursière ne doit pas dépasser 1 milliards d'euros et aucune personne morale ne doit détenir plus de 25% de son capital. Le respect de ces critères est apprécié lors de l'investissement du fonds dans les OPC concernés et tout au long de sa vie. La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum.	Risque actions : élevé Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : faible Profil de Risque et de Rendement : 4	2 % TTC maximum de l'actif net	Article 6

* Cette unité de compte relève de l'article 8 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication d'informations en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

** Cette unité de compte relève de l'article 9 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

*** Cette unité de compte relève de l'article 6 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

NOM DU SUPPORT	Libellé court	code ISIN	Forme juridique	Sté de gestion	Objectif et politique d'investissement	Profil de Risque et de Rendement	Frais de gestion attachés au titre	Classification SFDR (Art 8* Art 9** Art 6***)
BATI ENTREPRENDRE EURO	BEN	FR0010365213	FCP	SMA Gestion	L'objectif du FCP est de surperformer l'indice Eurostoxx 50. La stratégie d'investissement de BATI ENTREPRENDRE EURO consiste à sélectionner discrétionnairement des OPC conformes de droit français ou étrangers spécialisés dans la sélection de titres (« stock-picking ») de toutes capitalisations boursières cotés principalement sur les marchés européens. L'actif du FCP est en particulier constitué d'OPC qui privilégient l'analyse financière (analyse de la rentabilité évaluation de la croissance des bénéfices, etc.) et les critères de valorisation (utilisation d'un modèle d'actualisation des flux financiers pratique des ratios boursiers, etc.) dans leurs processus de gestion. La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum. L'actif de BATI ENTREPRENDRE EURO est composé en permanence de cinq à quinze OPC.	Risque actions : fort Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 4	1,75 % TTC maximum par an	Article 6
BATI ENTREPRENDRE USA	BEU	FR0010593699	FCP	SMA Gestion	L'objectif du FCP est de surperformer l'indice Standard & Poor's 500 converti en Euros. La stratégie d'investissement de BATI ENTREPRENDRE USA consiste à sélectionner discrétionnairement des OPC conformes de droit français ou étrangers spécialisés dans la sélection de titres (« stock-picking ») de toutes capitalisations boursières cotés principalement sur les marchés américains. L'actif du FCP est en particulier constitué d'OPC qui privilégient l'analyse financière (analyse de la rentabilité évaluation de la croissance des bénéfices, etc.) et les critères de valorisation (utilisation d'un modèle d'actualisation des flux financiers pratique des ratios boursiers, etc.) dans leurs processus de gestion. La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum. L'actif de BATI ENTREPRENDRE USA est composé en permanence de cinq à quinze OPC.	Risque actions : fort Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : fort Profil de Risque et de Rendement : 4	1,75% TTC maximum par an	Article 6
BATI ENTREPRENDRE ASIE	BEA	FR0010593673	FCP	SMA Gestion	L'objectif du FCP est de surperformer l'indice MSCI All Countries ASIA. La stratégie d'investissement de BATI ENTREPRENDRE ASIE consiste à sélectionner discrétionnairement des OPC conformes de droit français ou étrangers spécialisés dans la sélection de titres (« stock-picking ») de toutes capitalisations boursières cotés principalement sur les marchés de pays asiatiques. L'actif du FCP est en particulier constitué d'OPC qui privilégient l'analyse financière (analyse de la rentabilité évaluation de la croissance des bénéfices, etc.) et les critères de valorisation (utilisation d'un modèle d'actualisation des flux financiers pratique des ratios boursiers, etc.) dans leurs processus de gestion. La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum. L'actif de BATI ENTREPRENDRE ASIE est composé en permanence de cinq à quinze OPC.	Risque actions : fort Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : fort Profil de Risque et de Rendement : 4	1,75 % TTC maximum par an	Article 6

* Cette unité de compte relève de l'article 8 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication d'informations en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

** Cette unité de compte relève de l'article 9 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

*** Cette unité de compte relève de l'article 6 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

NOM DU SUPPORT	Libellé court	code ISIN	Forme juridique	Sté de gestion	Objectif et politique d'investissement	Profil de Risque et de Rendement	Frais de gestion attachés au titre	Classification SFDR (Art 8* Art 9** Art 6***)
BATI ENTREPRENDRE EMERGENT	BEE	FR0010593681	FCP	SMA Gestion	L'objectif du FCP est de surperformer l'indice MSCI EMERGING MARKET. La stratégie d'investissement de BATI ENTREPRENDRE EMERGENT consiste à sélectionner discrétionnairement des OPC conformes de droit français ou étrangers spécialisés dans la sélection de titres (« stock-picking ») de toutes capitalisations boursières cotés principalement sur les marchés des pays émergents. L'actif du FCP est en particulier constitué d'OPC qui privilégient l'analyse financière (analyse de la rentabilité évaluation de la croissance des bénéfices, etc.) et les critères de valorisation (utilisation d'un modèle d'actualisation des flux financiers pratique des ratios boursiers, etc.) dans leurs processus de gestion. La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum. L'actif de BATI ENTREPRENDRE EMERGENT est composé en permanence de cinq à quinze OPC.	Risque actions : fort Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : fort Profil de Risque et de Rendement : 4	1,75 % TTC maximum par an	Article 6
MIROVA EUROPE ENVIRONMENTAL EQUITY FUND	MEE	LU0914733059	SICAV	Natixis Asset Management	L'objectif d'investissement de MIROVA EUROPE ENVIRONMENTAL EQUITY FUND consiste à surperformer les marchés européens (l'indice de référence étant le MSCI Europe Dividendes Réinvestis) sur la période d'investissement recommandée minimum de 5 ans au travers de placements dans des sociétés délivrant principalement des solutions visant à résoudre les problèmes environnementaux. Le fonds suit une stratégie d'investissement responsable thématique qui se concentre sur des entreprises européennes actives dans la gestion des énergies renouvelables, des énergies de transition, de l'efficacité énergétique et des ressources naturelles, comme les cycles de production de l'agriculture/la nourriture et de l'eau. Le processus d'investissement repose sur une sélection de titres fondée sur une analyse fondamentale approfondie, et combine à la fois les aspects financiers et ESG (Environnement, Social et Gouvernance).	Risque actions : fort Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 4	Frais fixes : 1,80 % TTC Frais variables : 20% de la performance au-delà de l'indice de référence maximum de l'actif net	Article 9
INSERTION EMPLOIS DYNAMIQUE	MIE	FR0010702084	FCP	Natixis Investment Managers International	Le FCP est un fonds ISR et Solidaire, éligible au PEA, qui a pour objectif de générer, sur sa durée minimale de placement recommandée, une performance financière en ligne avec celle des marchés d'actions européens et d'investir sur les entreprises européennes et internationales qui vont, selon l'analyse de Mirova, créer de l'emploi en France sur des cycles de 3 ans. La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum.	Risque actions : élevé Risque de taux : faible Risque de crédit : faible Risque de change : faible Profil de Risque et de Rendement : 4	1,794 % TTC maximum / an	Article 9

* Cette unité de compte relève de l'article 8 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication d'informations en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

** Cette unité de compte relève de l'article 9 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

*** Cette unité de compte relève de l'article 6 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

TABLEAU DES CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES SUPPORTS EN UNITES DE COMPTE ELIGIBLES A LA GESTION DELEGUEE

NOM DU SUPPORT	Libellé court	code ISIN	Forme juridique	Sté de gestion	Objectif et politique d'investissement	Profil de Risque et de Rendement	Frais de gestion attachés au titre	Classification SFDR (Art 8* Art 9** Art 6***)
HSBC ACTIONS FRANCE	ACF	FR0000439226		HSBC Investments (France)	Le FCP a pour objectif d'obtenir à moyen-long terme une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, le SBF 120, représentatif du marché des actions françaises. L'équipe de gestion adopte une philosophie de gestion active et effectuée essentiellement, sur une base discrétionnaire, une allocation sur la principale source de performance suivante : la sélection de valeurs qui repose sur l'analyse des fondamentaux et de la valorisation d'un titre. Cette analyse repose sur une approche qualitative, les titres sélectionnés présentant une valorisation relative attractive. La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum.	Risque actions : fort Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 5	Frais fixes : 1,49 % TTC l'an de l'actif net quotidien du fonds Frais variables : 15 % de la performance au-delà de l'indice SBF 120	Article 6
LAZARD SMALL CAPS EURO SRI	OBR	FR0010689141	SICAV	Lazard Frères Gestion SAS	L'objectif de la Sicav, vise à obtenir, sur une période de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance supérieure à celles des petites et moyennes capitalisations de la Zone Euro, représentée par l'indice HSBC Smaller Euroland dividendes nets réinvestis. La réalisation de cet objectif de gestion passe par un investissement dans des petites et moyennes entreprises de la Zone Euro qui réalisent la meilleure performance économique sur une longue période en privilégiant celles dont l'évaluation boursière sous-estime cette performance. La stratégie mise en œuvre dans l'OPC repose donc sur : - L'identification des entreprises présentant le meilleur profil de performance économique. - La validation de cette performance : diagnostic financier, fondement stratégique. - La sélection des titres de ces entreprises en fonction de la sous-évaluation par le marché à un instant donné de cette performance. - La construction d'un portefeuille à l'intérieur de la zone euro, sans autres contraintes géographiques ni sectorielles	Risque actions : fort Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 4	2,20% TTC maximum de l'actif net	Article 8
VALEUR INTRINSEQUE	VIN	FR0000979221	FCP	PASTEL & ASSOCIES	Le Fonds Commun de Placement Valeur Intrinsèque, vise à obtenir une appréciation du capital investi, sur un horizon de placement de 5 ans par le biais de la gestion discrétionnaire d'un portefeuille principalement investi en actions internationales. Le portefeuille actions comprend 35 lignes au plus de titres de sociétés cotées, françaises, européennes et nord-américaines au terme d'un processus de sélection systématique et rigoureux. Ce processus est mis en œuvre sans recours aux bureaux d'étude des intermédiaires financiers et indépendamment de la mode boursière du moment. L'actif du Fonds est exposé de 60% à 100% en actions de sociétés européennes et nordaméricaines négociées sur des marchés réglementés.	Risque actions : fort Risque de taux : faible Risque de crédit : faible Risque de change : moyen Profil de Risque et de Rendement : 4	2,25 % TTC de l'actif net maximum + 20 % de la performance supérieure à un taux de rentabilité annualisé net de 12 %	Article 6

* Cette unité de compte relève de l'article 8 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication d'informations en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

** Cette unité de compte relève de l'article 9 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

*** Cette unité de compte relève de l'article 6 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

NOM DU SUPPORT	Libellé court	code ISIN	Forme juridique	Sté de gestion	Objectif et politique d'investissement	Profil de Risque et de Rendement	Frais de gestion attachés au titre	Classification SFDR (Art 8* Art 9** Art 6***)
ODDO BHF METROPOLE EURO SRI (A)	MEV	FR0010632364	SICAV	ODDO BHF Asset Management	ODDO BHF METROPOLE Euro SRI a pour objectif d'obtenir, sur une période de 5 ans, une performance supérieure à la performance de l'indice EURO Stoxx Large dividendes nets réinvestis. Le fonds a pour stratégie de procéder à la sélection rigoureuse de valeurs décotées satisfaisant à des critères dits « Socialement Responsables » dans l'objectif d'améliorer les pratiques environnementales sociales et de gouvernance au sein des entreprises dans lesquelles le fonds est actionnaire ou est susceptible de le devenir. Ces critères se regroupent en 4 points : - politique de gouvernance d'entreprise ; - respect de l'environnement ; - gestion du capital humain ; - relation et gestion des différents intervenants (fournisseurs, clients, communautés locales et réglementation).	Risque actions : fort Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 5	1,80% TTC maximum	Article 8
CARMIGNAC PORTFOLIO TECH SOLUTIONS A EUR ACC	COM	LU2809794220	SICAV	Carmignac Gestion	L'objectif du Compartiment est de surperformer l'Indicateur de référence sur un horizon de placement minimum recommandé de 5 ans. La stratégie d'investissement du fonds consiste à investir principalement dans le secteur des technologies de l'information à l'échelle mondiale, y compris, par exemple, dans des entreprises opérant dans les domaines des logiciels, de la production d'ordinateurs, des équipements de communication, des semi-conducteurs et des services informatiques.	Risque actions : fort Risque de taux : nul Risque de crédit : nul Risque de change : fort Profil de Risque et de Rendement : 4	1,80 % TTC de l'actif net + 20 % de la performance du fonds par rapport à son indice de référence	Article 9
HSBC MICROCAPS EURO	NVM	FR0000428732	FCP	HSBC FCP (France)	Le FCP a pour objectif d'investir sur des actions cotées des pays de la zone Euro présentant les plus petites capitalisations et de bénéficier de la dynamique de ces valeurs dans le cadre d'un portefeuille diversifié. Le FCP investit sur des actions ou titres assimilés essentiellement de la zone Euro, dont la capitalisation boursière est inférieure à 150 millions d'euros au moment de l'achat. L'équipe de gestion adopte une philosophie de gestion active en multipliant les rencontres avec les dirigeants. Les échanges permettent d'évaluer, la qualité de l'entreprise, ses perspectives de croissance, la solidité du « business model ». Une sélection s'opère sur, des valeurs de croissance, des sociétés innovantes, des leaders dans leur secteur d'activité, des sociétés saines et susceptibles de forte rentabilité à long terme, des sociétés dont la valorisation est attractive. La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum.	Risque actions : fort Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 4	2,41 % TTC maximum de l'actif net quotidien du fonds	Article 6

* Cette unité de compte relève de l'article 8 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication d'informations en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

** Cette unité de compte relève de l'article 9 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

*** Cette unité de compte relève de l'article 6 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

NOM DU SUPPORT	Libellé court	code ISIN	Forme juridique	Sté de gestion	Objectif et politique d'investissement	Profil de Risque et de Rendement	Frais de gestion attachés au titre	Classification SFDR (Art 8* Art 9** Art 6***)
ODDO BHF IMMOBILIER	OIC	FR0000989915	FCP	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT	Le Fonds cherche à surperformer l'indicateur de référence FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Index Net TRI après déduction des frais de gestion réels, sur un horizon de placement minimum de 5 ans, via une exposition aux actions foncières ou immobilières de la zone euro. Le gérant du Fonds choisit des valeurs immobilières selon un processus d'investissement discriminant construit sur une analyse (i) géographique au travers des différents marchés immobiliers et (ii) sectorielle : bureaux, commerces, résidentiels, locaux industriels et plates formes logistiques, murs d'hôtels et de maisons de retraite	Risque actions : fort Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : moyen Profil de Risque et de Rendement : 5	1.80% TTC maximum + 20 % maximum de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence (FTSE EPRA/NAREIT Euro zone Capped Index Net TRI), si la performance du Fonds est positive	Article 8
ISHARES CORE S&P 500 UCITS ETF USD (PART EN €)	Z95	IE00B5BMR087	SICAV	BlackRock	Le Fonds vise à répliquer la performance de l'indice S&P500 Index, par l'intermédiaire d'une gestion passive. Le Fonds entend reproduire l'Indice en détenant les titres de participation qui le composent dans des proportions similaires à celles de cet Indice.	Risque actions : fort Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : fort Profil de Risque et de Rendement : 5	0,10 % TTC	Article 6
XTRACKERS MSCI EMERGING MARKETS UCITS ETF 1C	Z96	IE00BTJUMP35	SICAV	DWS Investment S.A.	Le Fonds vise à répliquer la performance de l'indice MSCI Total Return Net Emerging Markets index, via une gestion passive.	Risque actions : fort Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : fort Profil de Risque et de Rendement : 4	0,23 % TTC	Article 6
ISHARES MSCI JAPAN UCITS ETF	Z92	IE00B53QDK08	SICAV	BlackRock	Le fonds cherche à répliquer la performance de l'indice MSCI Japan Index via une gestion passive.	Risque actions : fort Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : fort Profil de Risque et de Rendement : 4	0,50 % TTC	Article 6

* Cette unité de compte relève de l'article 8 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication d'informations en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

** Cette unité de compte relève de l'article 9 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

*** Cette unité de compte relève de l'article 6 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

NOM DU SUPPORT	Libellé court	code ISIN	Forme juridique	Sté de gestion	Objectif et politique d'investissement	Profil de Risque et de Rendement	Frais de gestion attachés au titre	Classification SFDR (Art 8* Art 9** Art 6***)
ISHARES MSCI EM ASIA UCITS ETF USD (ACC)	Z98	IE00B518K969	SICAV	BlackRock	Le Fonds vise à répliquer la performance de l'indice MSCI EM Asia Index Net USD, par l'intermédiaire d'une gestion passive. Le Fonds entend reproduire l'Indice en détenant les titres de participation qui le composent dans des proportions similaires à celles de cet Indice.	Risque actions : fort Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : fort Profil de Risque et de Rendement : 4	0,30 % TTC	Article 6
ISHARES CORE EURO STOXX 50 UCITS ETF	Z99	IE00B5313W79	SICAV	BlackRock	Le Fonds vise à répliquer la performance de l'indice EURO STOXX 50 Index, par l'intermédiaire d'une gestion passive. Le Fonds entend reproduire l'Indice en détenant les titres de participation qui le composent dans des proportions similaires à celles de cet Indice.	Risque actions : fort Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 5	0,10 % TTC	Article 6
BATI COURT TERME	BCT	FR0010750331	FCP	SMA Gestion	L'OPCVM a pour objectif d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une progression régulière de la valeur liquidative égale à celle de l'EONIA capitalisé, OIS. Le fonds est exposé en permanence à des titres de taux libellés en euro. Le risque de change est accessoire. La stratégie d'investissement mise en œuvre par le FCP BATI COURT TERME consiste à sélectionner des titres de créances sur la base de la qualité de leurs fondamentaux et d'un niveau de valorisation jugé comme attractif par la société de gestion. Le choix des investissements et le positionnement en sensibilité sont réalisés en fonction d'une analyse fondamentale de l'évolution de l'environnement macroéconomique des Etats et des émetteurs privés. Pour ces derniers, la gestion s'appuie également sur une approche individuelle (analyse financière des émetteurs). La durée de placement recommandée est de 18 mois.	Risque actions : aucun Risque de taux : faible Risque de crédit : faible Risque de change : faible Profil de Risque et de Rendement : 2	1 % TTC maximum par an	Article 6
BATI CREDIT PLUS	BCR	FR0010449777			L'objectif du FCP est la recherche de performance, corrélée essentiellement aux marchés des obligations privées libellées en Euro, par la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire reposant notamment sur le risque crédit des émetteurs. La stratégie d'investissement mise en œuvre dans le cadre du FCP consiste à sélectionner des titres de créances susceptibles d'apporter un supplément de rémunération au regard de leurs qualités financières ou techniques. Le choix des titres repose sur une analyse fondamentale des sociétés élaborée par l'équipe d'analystes financiers et sur un modèle de valorisation interne développé par SMA Gestion qui permet de mesurer la valeur relative des différentes obligations privées en fonction des probabilités de défaut et des taux de recouvrement. La durée de placement recommandée est de 3 ans au minimum.	Risque actions : néant Risque de taux : fort Risque de crédit : fort Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 2	1 % TTC maximum de l'actif net	Article 6

* Cette unité de compte relève de l'article 8 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication d'informations en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

** Cette unité de compte relève de l'article 9 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

*** Cette unité de compte relève de l'article 6 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

NOM DU SUPPORT	Libellé court	code ISIN	Forme juridique	Sté de gestion	Objectif et politique d'investissement	Profil de Risque et de Rendement	Frais de gestion attachés au titre	Classification SFDR (Art 8* Art 9** Art 6***)
AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES	COI	FR0010156604	FCP	HSBC Investments (France)	Le FCP a pour objectif d'obtenir à moyen-long terme une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, le SBF 120, représentatif du marché des actions françaises. L'équipe de gestion adopte une philosophie de gestion active et effectue essentiellement, sur une base discrétionnaire, une allocation sur la principale source de performance suivante : la sélection de valeurs qui repose sur l'analyse des fondamentaux et de la valorisation d'un titre. Cette analyse repose sur une approche qualitative, les titres sélectionnés présentant une valorisation relative attractive. La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum.	Risque actions : fort Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 5	Frais fixes : 1,49 % TTC l'an de l'actif net quotidien du fonds Frais variables : 15 % de la performance au-delà de l'indice SBF 120	Article 6
AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR	ABC	FR0011660869	FCP	AMUNDI Asset Management	L'objectif de gestion consiste à obtenir, à travers une gestion discrétionnaire, une performance supérieure à l'indice Refinitiv (ex. Thomson Reuters) Eurozone Focus Convertible Hedged EUR Index, représentatif de la structure du marché convertible de la zone euro offrant une liquidité satisfaisante, après prise en compte des frais courants, sur la durée de placement recommandée, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.	Risque actions : moyen Risque de taux : moyen Risque de crédit : moyen Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 3	1,50 % TTC maximum de l'actif net	Article 8
BATI CRÉDIT HAUT RENDEMENT	BHR	FR0012979516	FCP	SMA Gestion	En souscrivant dans le fonds BATI CREDIT HAUT RENDEMENT, vous investissez dans un fonds dont l'objectif de gestion est de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice ICE BofAML BB Euro Developed Markets Non-Financial High Yield Constrain (HE1M) (coupons réinvestis), par la mise en oeuvre d'une gestion discrétionnaire reposant notamment sur l'analyse crédit des émetteurs. La stratégie du fonds repose sur l'analyse fondamentale des émetteurs présentant un niveau de valorisation attractif et sur l'analyse macroéconomique du contexte. Aucune allocation d'actifs n'est privilégiée, la répartition sectorielle résultera de la sélection des titres	Risque actions : néant Risque de taux : moyen Risque de crédit : fort Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 2	0,95 % TTC	Article 6
LYXOR EURO GOVERNMENT BOND 3-5Y (DR) UCITS ETF – ACC	Z93	LU1650488494	SICAV	AMUNDI Asset Management	Le Fonds a pour objectif d'investissement de répliquer la performance de l'Indice Bloomberg Barclays Euro Treasury 50bn 3-5 Year Bond libellé en euros, tout en minimisant la volatilité des écarts entre le rendement du Compartiment et le rendement de l'Indice de référence.	Risque actions : néant Risque de taux : moyen Risque de crédit : faible Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 2	0,20 % TTC	Article 6

* Cette unité de compte relève de l'article 8 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication d'informations en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

** Cette unité de compte relève de l'article 9 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

*** Cette unité de compte relève de l'article 6 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

NOM DU SUPPORT	Libellé court	code ISIN	Forme juridique	Sté de gestion	Objectif et politique d'investissement	Profil de Risque et de Rendement	Frais de gestion attachés au titre	Classification SFDR (Art 8* Art 9** Art 6***)
LYXOR EURO GOVERNMENT BOND 7-10Y (DR) UCITS ETF - ACC	Z94	LU1287023185	SICAV	AMUNDI Asset Management	Le Fonds a pour objectif d'investissement de répliquer la performance de l'Indice Bloomberg Barclays Euro Treasury 50bn 7-10 Year Bond libellé en euros, tout en minimisant la volatilité des écarts entre le rendement du Fonds et le rendement de l'Indice de référence.	Risque actions : néant Risque de taux : fort Risque de crédit : faible Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 3	0,20 % TTC	Article 6
BATI PRUDENT	BAP	FR0010172502	FCP	SMA Gestion	L'objectif du fonds est de réaliser la meilleure performance possible grâce à une allocation profilée à dominante produits de taux. BATI PRUDENT est géré selon une allocation d'actifs de moyen/long terme. Cette dernière est constituée à 85% de produits de taux d'intérêts de la zone euro et à 15% d'actions de la zone euro ou de la communauté européenne. L'allocation d'actifs est constante dans le temps et vise un Rendement absolu. La durée de placement recommandée est de 3 ans au minimum.	Risque actions : faible Risque de taux : moyen Risque de crédit : faible Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 2	1,75 % TTC maximum de l'actif net	Article 6
BATI EQUILIBRE	BEQ	FR0007070214	FCP	SMA Gestion	L'objectif du fonds est de réaliser la meilleure performance possible grâce à une allocation profilée à dominante actions. BATI EQUILIBRE est géré selon une allocation d'actifs de moyen/long terme. Cette dernière est constituée à 65% de produits de taux d'intérêts de la zone euro et à 35% d'actions de la zone euro ou de la communauté européenne. L'allocation d'actifs est constante dans le temps et vise un Rendement absolu. La durée de placement recommandée est de 3 ans au minimum.	Risque actions : faible Risque de taux : moyen Risque de crédit : moyen Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 3	Maximum 1,75 % HT Le FCP investira dans des OPC qui ne lui feront pas supporter des commissions de souscription et de rachat > à 3 % au total et des frais de gestion > à 2 %	Article 6
BATI EXPANSION	BEX	FR0007070206	FCP	SMA Gestion	L'objectif du fonds est de réaliser la meilleure performance possible grâce à une allocation profilée à dominante actions. BATI EXPANSION est géré selon une allocation d'actifs de moyen/long terme. Cette dernière est constituée à 35% de produits de taux d'intérêts de la zone euro et à 65% d'actions de la zone euro ou de la communauté européenne. L'allocation d'actifs est constante dans le temps et vise un Rendement absolu. La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum.	Risque actions : moyen Risque de taux : moyen Risque de crédit : moyen Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 3	1,75 % TTC maximum l'an de l'actif net Le FCP investira dans des OPC qui ne lui feront pas supporter des commissions de souscription et de rachat > à 3 % au total et des frais de gestion > à 2 %	Article 6

* Cette unité de compte relève de l'article 8 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication d'informations en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

** Cette unité de compte relève de l'article 9 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

*** Cette unité de compte relève de l'article 6 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

NOM DU SUPPORT	Libellé court	code ISIN	Forme juridique	Sté de gestion	Objectif et politique d'investissement	Profil de Risque et de Rendement	Frais de gestion attachés au titre	Classification SFDR (Art 8* Art 9** Art 6***)
BATI RENDEMENT DIVERSIFIE	BRR	FR0013454568	FCP	SMA Gestion	Ce fonds diversifié a pour objectif la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence sur la durée de placement recommandée, soit 5 ans, dans le cadre d'une gestion active et discrétionnaire.	Risque actions : moyen Risque de taux : élevé Risque de crédit : moyen Risque de change : faible Profil de Risque et de Rendement : 2	2 % TTC maximum de l'actif net	Article 6
SMA IMMO	SMI	FR001400D138	Société Civile à capital variable	La Française Real Estate Managers	SMA IMMO a pour objectifs la constitution et la gestion d'un patrimoine immobilier susceptible d'être composé à la fois d'immeubles, biens, droits immobiliers, valeurs mobilières, titres de sociétés immobilières, instruments financiers ayant un rapport avec l'activité immobilière et, plus particulièrement, de parts de sociétés civiles de placement immobilier, de parts ou d'actions d'organismes de placement collectif immobilier et, à titre accessoire.	Risque actions : fort Risque de taux : moyen Risque de crédit : faible Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 3	1,68% maximum /an D'autres frais prévus dans les statuts peuvent s'ajouter Le support SMA IMMO supporte des frais d'entrée de 2%	Article 8
CPR MONETAIRE RESPONSABLE	CPR	FR0010745216	FCP	CPR Asset Management	CPR Monétaire Responsable est une OPC monétaire dont l'objectif est d'obtenir une performance, nette de frais de gestion, supérieure à celle de l'indice Eonia capitalisé sur la période de détention conseillée (supérieure à 3 mois). Pour y parvenir, l'équipe de gestion mobilise deux sources de valeur ajoutée : l'exposition opportuniste aux taux nominaux en fonction des prévisions d'évolution de taux et l'exposition au crédit OCDE en fonction d'indicateurs de marché permettant de piloter le niveau de risque du portefeuille. La sélection d'obligations et de titres de créances négociables d'émetteurs de l'OCDE, répond à des critères d'Investissement Socialement Responsable. La notation des Titres à l'investissement est supérieure ou égale à A2, F2, P2 selon les agences respectives Standard & Poors, Fitch ou Moody's ou en cas d'absence de notation par une agence, d'une notation interne à la Société de Gestion équivalente. La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre 0 et 0.5.	Risque actions : néant Risque de taux : faible Risque de crédit : faible Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 1	0,24% TTC maximum	Article 8

* Cette unité de compte relève de l'article 8 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication d'informations en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

** Cette unité de compte relève de l'article 9 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

*** Cette unité de compte relève de l'article 6 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

TABLEAU DES CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES SUPPORTS EN UNITES DE COMPTE ELIGIBLES A LA GESTION DELEGUEE

NOM DU SUPPORT	Libellé court	code ISIN	Forme juridique	Sté de gestion	Objectif et politique d'investissement	Profil de Risque et de Rendement	Frais de gestion attachés au titre	Classification SFDR (Art 8* Art 9** Art 6***)
BATI HORIZON 2028	BHO	FR001400GN68	FCP	SMA Gestion	L'objectif du fonds est d'offrir une performance liée au taux de rendement des obligations de maturité 2028 par une exposition sur des titres de créances émis par des émetteurs privés ou publics de notation à l'achat supérieure ou égale à BB- (Standard & Poor's ou équivalent ou via une notation interne à la Société de Gestion). Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM utilise une stratégie d'investissement dite « buy and hold » ou de portage des titres. SMA Gestion sélectionnera des titres de maturités maximales qui n'excéderont pas 6 mois au-delà de fin juin 2028. Ce type de stratégie implique une rotation très faible du portefeuille. SMA Gestion conserve toutefois la possibilité de procéder à des arbitrages dans l'intérêt du porteur, en cas de nouvelles opportunités de marché ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut à terme d'un des émetteurs en portefeuille.	Risque actions : néant Risque de taux : fort Risque de crédit : fort Risque de change : néant Profil de Risque et de Rendement : 2	1 % TTC maximum de l'actif net	Article 6
OFI INVEST PRECIOUS METALS R	OPM	FR0011170182	SICAV (UCITS V)	OFI ASSET MANAGEMENT	La stratégie d'investissement consiste à mettre en place une position de base acheteuse à partir de contrats d'échange de flux financiers (swaps) sur l'indice de stratégie Basket Precious Metals Strategy. Cet indice est composé de contrats à terme sur les principaux métaux précieux et sur taux d'intérêt avec la répartition suivante : 35% Or - 20% Argent - 20% Platine - 20% Palladium - 5% Eurodollar 3 mois. Le rebalancement technique de l'indice entre ces différents composants est effectué tous les jours. L'objectif de gestion est d'offrir aux porteurs une exposition synthétique à l'indice « Basket Precious Metals Strategy » (code Bloomberg OFIBPMS Index) ou un indice ayant la même composition. Le Fonds reproduira à la hausse comme à la baisse les variations de cet indice. La durée de placement recommandée est de 3 ans minimum.	Risque actions : fort Risque de taux : faible Risque de crédit : néant Risque de change : faible Profil de Risque et de Rendement : 5	1,50% maximum	Article 8
ISHARES MSCI CHINA A	Z91	IE00BQT3WG13	ETF de type OPCVM	BlackRock Asset Management Ireland Limited	Le Fonds est géré de manière passive et vise à répliquer la performance de l'indice MSCI China A. Cet Indice mesure la performance des Actions A chinoises émises par des sociétés à forte capitalisation constituées en République populaire de Chine (RPC) et incluses dans le MSCI Emerging Markets Index et accessibles via Stock Connect. L'Indice exclut les Actions A chinoises à moyenne et petite capitalisation. Il est calculé en utilisant les cotations China A Stock Connect basées sur le taux de change offshore du renminbi (CNH). L'Indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière ajustée au flottant.	Risque actions : fort Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : moyen Profil de Risque et de Rendement : 5	0,44% TTC	Article 6
Xtrackers FTSE Developed Europe Real Estate UCITS ETF 1C	Z90	LU0489337690	ETF de type OPCVM	DWS Investment S.A	Le fonds est géré de façon passive. L'objectif est de répliquer la performance de l'indice FTSE EPRA/NAREIT DEVELOPED EUROPE NET TOTAL RETURN index (indice) dont le but est de refléter la performance des actions de certaines sociétés immobilières (y compris les fonds de placement immobilier) cotées les pays développés en Europe. L'indice est calculé sur la base du rendement total net, ce qui signifie que tous les dividendes et toutes les distributions sont réinvestis dans l'indice après impôts. La composition de l'indice est révisée au moins trimestriellement. Pour atteindre l'objectif, le fonds cherchera à répliquer l'indice, avant frais et commissions, en achetant la totalité ou un nombre important des titres qui composent l'indice	Risque actions : fort Risque de taux : néant Risque de crédit : néant Risque de change : moyen Profil de Risque et de Rendement : 5	0,41% TTC	Article 6

* Cette unité de compte relève de l'article 8 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication d'informations en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

** Celle unité de compte relève de l'article 9 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

*** Cette unité de compte relève de l'article 6 du règlement européen n° 2019/2088 (SFDR) sur la publication en matière de durabilité du 27 novembre 2019 selon la classification de la société de gestion en vigueur.

NOM DU SUPPORT	Libellé court	code ISIN	Forme juridique	Sté de gestion	Objectif et politique d'investissement	Profil de Risque et de Rendement	Frais de gestion attachés au titre	Classification SFDR (Art 8* Art 9** Art 6***)
100% Certificate Gold	Z89	FRBNPP07GLD4	Certificat	BNP PARIBAS	Le certificat offre une exposition au cours de l'once d'Or, par l'intermédiaire d'une gestion passive. Le cours du Certificat 100% Or réplique fidèlement l'évolution de l'once d'Or, aux frais de gestion et au taux de change euro/dollar près.	Risque matières Premières : Fort Risque de taux : Néant Risque de crédit : Néant Risque de change : Néant Profil de Risque et de Rendement : 4	3% maximum	Article 6
Eurazeo Private Value Europe 3	NC1	FR 0013301553	FCPR	EURAZEO IM	Le Fonds a pour objectif principal de financer des entreprises européennes et notamment françaises non cotées en investissant dans des titres de capital ou assimilés (stratégie de « capital investissement ») et des titres de créance ou assimilés (stratégie de « dette privée ») ainsi que des créances. A titre indicatif, les investissements du Fonds dans la stratégie « capital investissement » devraient représenter 40% de ses investissements et 60% dans la stratégie « dette privée » (hors poche de trésorerie). Le Fonds investira au moins 30% de son actif dans des entreprises françaises et au moins 10% de son actif dans des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire (ETI).	Risque actions : élevé Risque de taux : élevé Risque de crédit : élevé Risque de change : faible Profil de Risque et de Rendement : 3	1,80% TTC maximum de l'actif net	Article 8

La proportion de supports en unité de compte qualifiés « article 8 » est de 25 % par rapport au nombre total d'unités de compte proposées par le contrat d'assurance **BATI épargne** et la proportion de supports en unités de compte qualifiés « article 9 » est de 5,56 % par rapport au nombre total de supports en unité de compte proposés par ce contrat d'assurance. Ces proportions évoluent chaque année.

